



ALBERTA  
EDUCATION

*Office of the Minister  
MLA, Calgary - Bow*

le 5 septembre 2024

Chers parents,

Alors que l'été s'achève et que le début d'une nouvelle année scolaire approche, je profite de l'occasion pour partager avec vous des mises à jour dont vous pourriez entendre parler alors que votre enfant retourne en classe.

En tant que ministre de l'Éducation de l'Alberta, j'ai le mandat de veiller à ce que nos élèves reçoivent une éducation de calibre mondial qui les prépare à la réussite. Un aspect important de ce travail consiste à élaborer un curriculum inclusif et complet qui reflète notre monde moderne et qui suscite une passion pour l'apprentissage.

Depuis l'année scolaire 2022-2023, les autorités scolaires ont mis en œuvre un nouveau curriculum de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année (M à 6) dans six matières par le biais d'une approche progressive. Au cours de cette année scolaire, les élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année suivront les nouveaux curriculums de sciences, de français langue première et littérature, ainsi que de français immersion et littérature. Nous continuons à soutenir les autorités scolaires et les enseignants du primaire dans la mise en œuvre du nouveau curriculum en leur fournissant une variété de ressources d'apprentissage et d'enseignement.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que 62 autorités scolaires de partout en Alberta ont également choisi de mettre à l'essai la nouvelle ébauche du curriculum d'études sociales M à 6 dans les salles de classe au cours de cette année scolaire. La nouvelle ébauche du curriculum, qui a été élaborée après neuf mois de consultation auprès de nos partenaires en éducation, des enseignants, des parents et de la population albertaine, met l'accent sur l'acquisition de compétences de raisonnement critique chez les élèves et leur donne les moyens d'être des citoyens engagés. Tout au long du processus de mise à l'essai, les autorités scolaires et les enseignants fourniront de précieux commentaires qui aideront Alberta Education à finaliser le nouveau curriculum d'études sociales M à 6.

Ce n'est là qu'un des changements auxquels les parents peuvent s'attendre dans les écoles de l'Alberta cet automne. À leur retour en classe, les élèves ne pourront pas apporter leurs téléphones intelligents. En avril 2024, nous avons demandé à la population albertaine de nous dire ce qu'elle pensait de l'utilisation des téléphones cellulaires dans les écoles. Plus de 68 000 éducateurs, parents et autres parties prenantes nous ont fait part de leur opinion. Les résultats sont clairs : plus de 90 pour cent des répondants ont déclaré être préoccupés par l'utilisation des téléphones cellulaires dans les écoles et 85 pour cent croient que les téléphones cellulaires ont des effets négatifs sur le rendement des élèves.

.../2

Mon gouvernement a jugé qu'il était important de donner rapidement suite à cette rétroaction. Nous avons travaillé avec les éducateurs et d'autres parties prenantes au cours des derniers mois pour présenter des restrictions sur l'utilisation des appareils mobiles personnels et des médias sociaux dans les écoles.

Ces changements entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre; toutefois, les autorités scolaires ont jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour officialiser leurs politiques et procédures visant à mettre en œuvre ces restrictions dans leurs écoles. Ainsi, à compter d'aujourd'hui, les élèves doivent régler leurs appareils en mode silencieux ou les éteindre pendant les cours et les ranger hors de la vue, à moins qu'une exception valable n'ait été accordée. Les parents et les tuteurs devraient s'adresser à leur école ou à leur autorité scolaire s'ils ont des questions sur la façon dont un élève ou un enfant sera affecté par les restrictions.

Ces restrictions à l'utilisation des appareils mobiles personnels et des médias sociaux dans les écoles de maternelle à 12<sup>e</sup> année et dans les établissements de services préscolaires de l'Alberta réduiront les distractions et la cyberintimidation, optimiseront le temps d'apprentissage et soutiendront la santé mentale des élèves. C'est l'une des nombreuses choses que nous faisons pour favoriser la santé mentale de nos enfants.

Récemment, j'ai annoncé un octroi supplémentaire de 6,7 millions de dollars pour prolonger 59 projets pilotes en santé mentale dans les écoles de toute la province afin que les élèves puissent obtenir le soutien dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Cette somme s'ajoute à l'investissement de 1,5 milliard de dollars en financement pour les aides à l'apprentissage, comme prévu dans le budget 2024, ce qui inclut des fonds permettant aux autorités scolaires d'offrir aux élèves des services de soutien psychologique et socioémotionnel, l'accès à des travailleurs en santé mentale et d'autres services de soutien au bien-être, selon les besoins.

Comme vous le savez, la population albertaine augmente, tout comme les inscriptions scolaires. Notre gouvernement reconnaît qu'avec cette croissance viennent des défis. Pour cette raison, nous nous sommes engagés, au cours de l'été, à investir 125 millions de dollars supplémentaires pour les coûts opérationnels liés à la croissance des inscriptions et aux pressions inflationnistes.

Nous avons aussi investi 2,8 milliards de dollars sur trois ans afin de maintenir et d'améliorer les infrastructures éducatives existantes, ainsi que pour planifier et construire de nouvelles écoles. Notre plan d'immobilisation fait avancer 43 projets scolaires prioritaires partout en Alberta, dont 28 nouvelles écoles, 10 écoles de remplacement et cinq projets de modernisation, créant ainsi 35 000 places nouvelles et modernisées pour les élèves! Nous reconnaissons que de tels progrès ne se réaliseront pas immédiatement et que notre système a besoin de places pour les élèves dès maintenant. Pour cette raison, nous investissons également 90 millions de dollars pour l'achat d'une centaine de salles de classe modulaires et le déplacement d'une cinquantaine d'autres dans les collectivités qui en ont le plus besoin. Ceci permettra de faire face aux nouvelles pressions dues aux inscriptions et de répondre aux besoins urgents en matière d'espace.

Pour terminer, je tiens à remercier et à saluer nos enseignants, nos aides-élèves, nos directions d'école et nos membres du personnel de soutien scolaire qui travaillent sans relâche. Leur travail est au cœur du système d'éducation de l'Alberta et il est grandement reconnu et apprécié par le gouvernement de l'Alberta.

Je veux aussi vous remercier, chers parents de l'Alberta. Étant moi-même père de famille, je sais que l'éducation d'un enfant ne commence pas et ne s'arrête pas dans la salle de classe. Les parents sont fort occupés en coulisses à préparer les repas et les sacs d'école, à aider avec les devoirs et à encourager nos enfants lors des concerts scolaires et les événements sportifs. Merci de tout ce que vous faites pour appuyer vos enfants, leurs enseignants et toute la communauté scolaire à laquelle vous appartenez.

Je vous souhaite une merveilleuse année scolaire!

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Demetrios Nicolaidis". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

Demetrios Nicolaidis, ECA, Ph. D.  
Minister of Education